

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AU 21 MAI 2010**  
**SAINT-GILLES – LA RÉUNION**



Le Conseil d'administration de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) s'est tenu à la Réunion du 17 au 21 mai 2010, sous la présidence de Monsieur Éric NELSON, Président de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe.

Monsieur Éric NELSON a présidé pour la dernière fois le Conseil d'administration de l'ODEADOM, son mandat étant venu à expiration. La composition professionnelle du Conseil d'administration de l'établissement va faire l'objet prochainement d'un renouvellement complet en vue du Conseil de novembre 2010 lequel désignera son nouveau président.

Le représentant du Préfet de La Réunion, Monsieur Alain GERARD, Sous-Préfet de Saint-Pierre, a ouvert la séance du Conseil d'administration en souhaitant la bienvenue à l'ensemble de ses membres, et a présenté la situation du département de La Réunion, notamment sur le plan agricole, aquacole et halieutique, ainsi que les attentes de ce département vis-à-vis des travaux de l'Office.

Monsieur Paul LUU, Directeur de l'ODEADOM a tenu à remercier le Préfet, les collectivités locales notamment leurs Présidents, les services déconcentrés de l'État, notamment la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, dirigée par Monsieur Michel SINOIR, ainsi que les professionnels Réunionnais au travers de la Chambre d'agriculture de La Réunion représentée par son Président Monsieur Jean-Yves MINATCHY, pour leur concours précieux à l'organisation de ce Conseil d'administration.

Le Directeur a présenté dans le cadre de son exposé, un panorama complet de l'agriculture des territoires ultramarins des océans atlantique et indien ainsi que les faits marquants pour l'ensemble des filières agricoles.

Le troisième Conseil d'administration de l'ODEADOM a notamment traité les grands thèmes suivants :

- point d'étape sur les suites du Conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) ;
- actualités de la mise en œuvre du programme POSEI France ;
- interventions spécifiques de l'Office notamment concernant la mise en place des mesures décidées par le Conseil interministériel de l'outre-mer ;
- présentation pour adoption du contrat d'objectifs de l'établissement ;
- différentes communications faites aux membres du Conseil d'administration.

### Conseil interministériel de l'outre-mer

Monsieur Jean-Pierre BASTIÉ, conseiller outre-mer du Directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires au sein du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, a présenté aux membres du Conseil d'administration un point d'étape sur les suites du Conseil interministériel de l'outre-mer.

La mise en œuvre des mesures relatives au développement endogène ont fait particulièrement l'objet de discussions au sein du Conseil d'administration, l'Office étant un des vecteurs principaux des moyens consacrés par l'État à ces mesures.

### Mise en œuvre du programme POSEI France

#### Une nouvelle mesure

Précédemment rattachée à l'OCM<sup>1</sup> riz, une nouvelle mesure concernant la filière céréales et oléoprotéagineux (riz) de Guyane sera introduite dans le programme POSEI France à partir de l'exercice FEAGA 2011<sup>2</sup> avec une enveloppe de 5,41 M€. L'organisme payeur pour cette nouvelle mesure n'est pas encore désigné.

#### Suivi des paiements réalisés par l'Office

Les premiers paiements relatifs au programme POSEI France ont été réalisés au cours de l'exercice FEAGA 2007. L'état des paiements concernant l'exercice FEAGA 2010 au 15 avril 2010 est le suivant :

En M€	Exercice FEAGA 2008	Exercice FEAGA 2009	Exercice FEAGA 2010 (au 19 avril 2010)
RSA	20,46	19,88	6,60
Banane	129,05	129,10	129,10
Canne	15,51	15,56	67,68
Animal	20,79	21,49	14,36
Végétal	13,41	12,44	3,35
<b>Total</b>	<b>199,22</b>	<b>198,47</b>	<b>221,09</b>
<b>Total POSEI France</b>	<b>262,60</b>	<b>269,40</b>	<b>273,00</b>

<sup>1</sup> Organisation commune des marchés.

<sup>2</sup> Du 16 octobre 2010 au 15 octobre 2011.

Le manuel de l'utilisateur, destiné à l'ensemble des bénéficiaires potentiels du programme POSEI France, a fait l'objet d'une seconde mise à jour prenant en compte les modifications intervenues au titre de la campagne 2009.

Ce manuel, dans sa version mise à jour, est consultable sur le site internet : [www.posei-france.fr](http://www.posei-france.fr).

Une nouvelle mise à jour prenant en compte les modifications intervenant au titre de la campagne 2010 sera prochainement disponible sur ce site internet dédié.

En parallèle et afin de permettre l'information la plus large possible concernant ce manuel de l'utilisateur, l'Office a mis à la disposition des Directions de l'agriculture et de la forêt des affiches et des dépliants informatifs à l'attention des agriculteurs.

### **Interventions spécifiques de l'Office**

Le Conseil d'administration de l'ODEADOM a adopté, en application des décisions prises lors du Conseil interministériel de l'outre-mer, la dotation budgétaire spécifique de 20 M€ qui servira principalement à compléter les aides versées dans le cadre du Programme POSEI France destinées aux filières de diversification animale et végétale.

Dans la cadre de cette dotation spécifique de 20 M€, les membres du Conseil d'administration ont adopté les premiers projets dans le cadre de cette dotation de 20 M€, notamment :

- la participation financière au démarrage d'une union de coopératives dans le secteur des productions animales en Martinique ;
- une aide complémentaire au transport de l'aliment poisson vers Mayotte en 2010 et en 2011 ;
- une aide à la mise en place d'un programme de sélection génétique de la race Boer à la Réunion ;
- la participation au financement de la campagne de communication « produits pays de la Réunion » sur la période 2010-2012 ;
- le financement de plusieurs missions d'expertise outre-mer ;
- la conduite de deux études concernant respectivement l'approvisionnement local et les bilans carbone des produits locaux et des importations.

### **Contrat d'objectifs de l'ODEADOM**

Le Directeur a présenté, pour adoption, aux membres du Conseil d'administration le contrat d'objectifs de l'établissement pour la période 2010-2012.

Le contrat d'objectifs constitue un cadre d'action pluriannuel partagé entre l'établissement et le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, mettant en cohérence une politique de moyens arrêtée chaque année au moment du vote de la loi de finances, avec une politique d'objectifs déclinée par l'ODEADOM. Le suivi se fera au moyen d'un document de performance par lequel, l'Office rendra compte annuellement de la réalisation de ses objectifs à l'occasion d'un rapport présenté lors de son Conseil d'administration.

Les principales thématiques définies par ce document sont :

- la connaissance, l'expertise et la promotion des économies agricoles ultra-marines ;
- la fonction de concertation professionnelle de l'ODEADOM ;
- la mise en œuvre du programme d'intervention POSEI-France ;
- la gestion des aides communautaires et nationales ;
- le fonctionnement de l'établissement.

### **Communications aux membres du Conseil d'administration**

Différents acteurs locaux, Monsieur Jean-François APAYA (Directeur général des services de la chambre d'agriculture, Monsieur Michel SINOIR, Monsieur Jean-Marie COUPU (Directeur des affaires maritimes), ont présenté à l'ensemble de membres du Conseil d'administration un panorama complet de l'économie, de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de la Réunion.

En complément, Monsieur Jean-Pierre AVRIL et Madame Françoise DELABAERE, respectivement Président et Directrice du pôle de compétitivité QUALITROPIC ont fait une présentation de ce pôle de compétitivité aux membres du Conseil d'administration.



Le Conseil d'administration décentralisé est aussi l'occasion de renforcer les liens indispensables entre l'ODEADOM et les professionnels, et à ces derniers d'échanger leur savoir-faire et leurs expériences.

Des visites sur le terrain Réunionnais durant deux jours et demi ont permis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'apprécier le dynamisme de la grande culture traditionnelle d'exportation que représente la canne à sucre et l'avancement des nombreux projets de diversification, mis en œuvre dans le cadre des programmes sectoriels examinés en séance, tant dans les filières animales et notamment aquacoles que végétales.

Ce dynamisme et ces initiatives mettent en lumière le nouvel élan de l'agriculture réunionnaise dont l'un des objectifs est de contribuer à équilibrer la balance commerciale et alimentaire tant sur le plan qualitatif que quantitatif.



**Le prochain Conseil d'administration se tiendra à Montreuil-sous-Bois du 23 au 26 novembre 2010.**

Contacts presse :

Stéphane JORET : 06 79 95 29 66 - [stephane.joret@odeadom.fr](mailto:stephane.joret@odeadom.fr)

Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - [martine.dumortier@odeadom.fr](mailto:martine.dumortier@odeadom.fr)